

Qu'est-ce que le BIDDH ?



Mandat du BIDDH

Le BIDDH est chargé d'aider les États participants de l'OSCE « à assurer le plein respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, à observer les règles de l'État de droit, à promouvoir les principes de la démocratie et (...) à édifier, renforcer et protéger les institutions démocratiques ainsi qu'à favoriser la tolérance à tous les niveaux de la société. »

(Document de Helsinki, 1992)

Le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) de l'OSCE est l'un des principaux organes chargés des questions relatives aux droits de l'homme au niveau mondial.

Basé à Varsovie, Pologne, le BIDDH est l'institution des droits de l'homme de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), la plus grande organisation régionale traitant des questions de sécurité.

Tous les États de l'OSCE reconnaissent qu'une sécurité durable ne peut être établie sans le respect des droits de l'homme et sans institutions démocratiques solides. C'est pour cela qu'ils se sont engagés en faveur

d'un ensemble complet de normes relatives aux droits de l'homme et à la démocratie qui constituent le socle de ce que l'OSCE appelle la dimension humaine de la sécurité.

Le BIDDH aide les 57 États participants de l'OSCE à renforcer leurs institutions démocratiques, à défendre l'État de droit et à renforcer le respect des droits de l'homme dans toutes les sociétés, diverses, de la région.

Le BIDDH observe les élections, contrôle le respect des droits de l'homme et fournit des conseils et un soutien spécialisés dans tout l'espace de l'OSCE sur des questions qui vont du renforcement de l'égalité des

genres à l'amélioration de l'administration de la justice.

Le BIDDH œuvre en étroite collaboration avec les autres institutions de l'OSCE et les missions de terrain, ainsi que nombre de partenaires au sein des gouvernements, des organisations internationales et de la société civile. Par des partenariats étroits et en aidant les gouvernements à véritablement échanger avec la société civile, le BIDDH contribue à améliorer le respect des droits de l'homme et, partant, à renforcer la sécurité de toute la région.

Le BIDDH a été créé en 1991 et emploie environ 150 personnes originaires de près de 35 pays. Matteo Mecacci (Italie) en est devenu le directeur en décembre 2020.

Comment le BIDDH travaille-t-il ?

Le BIDDH travaille dans cinq grands domaines qui couvrent la totalité de son mandat : démocratisation ; élections ; droits de l'homme ; tolérance et non-discrimination ; questions relatives aux Roms et aux Sinté.

Les principales activités du BIDDH consistent à :

- observer les **élections** pour évaluer si les engagements de l'OSCE relatifs aux élections sont respectés, souvent avec des partenaires parlementaires de l'OSCE et du Conseil de l'Europe, de l'Union européenne et de l'OTAN, ainsi que fournir une assistance dans l'amélioration du processus électoral ;
- renforcer l'**État de droit**, par exemple en aidant à respecter les engagements de l'OSCE en matière d'indépendance judiciaire, d'accès aux professions juridiques et à la justice, et de justice pénale en général ;
- veiller au respect des **libertés fondamentales**

ainsi qu'assurer des activités de formation et d'éducation **aux droits de l'homme** pour sensibiliser et renforcer les capacités de la société civile à assurer le suivi des questions relatives aux droits de l'homme, y compris dans des domaines tels que la **liberté de réunion** ;

- faire progresser les droits et l'inclusion des **Roms et des Sinté** par le point de contact de l'Organisation pour les questions concernant les Roms et les Sinté ;
- aider les gouvernements à combattre les **crimes motivés par la haine** et d'autres formes d'intolérance par la formation du personnel de police et de la société civile, ainsi que par la collecte de données actualisées sur les crimes motivés par la haine dans toute la région ;
- prêter son concours aux États participants pour mettre leurs lois en conformité avec les engagements de l'OSCE en **révisant leur législation** et en soutenant les mesures nationales visant à améliorer

l'efficacité et la transparence des systèmes législatifs, souvent en partenariat avec la Commission de Venise du Conseil de l'Europe ;

- encourager la **gouvernance démocratique** en apportant un soutien aux gouvernements s'agissant du renforcement des pratiques démocratiques, tout en mettant l'accent sur les cadres juridiques relatifs aux partis politiques et à la participation des femmes à la vie publique ;
- promouvoir l'intégration d'une **perspective de genre** dans le secteur de la sécurité ;
- soutenir les **défenseurs des droits de l'homme** et accroître la coopération entre les défenseurs, les autorités publiques et les institutions nationales des droits de l'homme ;
- encourager la **liberté de circulation** et le respect des droits des migrants, conformément aux normes internationales, ainsi qu'aider les États à élaborer des politiques d'intégration des migrants sur le long terme ;
- aider les gouvernements à prévenir et à **combattre la traite d'êtres humains**, protéger les victimes et poursuivre les auteurs de tels actes ;
- dispenser des formations à la **lutte contre le terrorisme**, conformément aux engagements internationaux en matière de **droits de l'homme** ;
- favoriser la **liberté de religion ou de conviction** au moyen de mesures de sensibilisation, formations et de dialogue ;
- **communiquer avec le public** pour faire connaître le principe des droits de l'homme en tant que droit inhérent à tous les êtres humains et la démocratie en tant que fondement de ces droits ; et
- organiser régulièrement les **réunions de la dimension humaine** de l'OSCE pour faciliter l'examen des progrès accomplis par les gouvernements sur la voie de la concrétisation de leurs engagements et offrir aux ONG une plateforme leur permettant de donner librement leur avis.



Image de gauche : le BIDDH observe des rassemblements pour aider les gouvernements à protéger le droit de se réunir et de manifester pacifiquement.

Image de droite : le BIDDH réunit des communautés différentes de la région de l'OSCE pour œuvrer à une plus grande tolérance et au renforcement de la gouvernance démocratique.



Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE

Ul. Miodowa 10
00-251 Warsaw
Poland

Office: +48 22 520 06 00
Fax: +48 22 520 06 05
office@odihhr.pl
www.osce.org/odihhr

Suivez le BIDDH:

